

L'Eyre nouvelle

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE SALLES

N° 1 - MAI 2015

LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE



5

ACTUS

Enfance et jeunesse

17

DÉVELOPPEMENT ÉCO

Le défi économique du petit commerce

www.mairie-de-salles.fr



TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

Tout terrassement - Dessouchage
Création d'allée - Remblai
Assainissement/Tout à l'égout
Nettoyage terrain et évacuation
Terre Végétale

J.-Ph. GAULT



274, av. de la Côte d'Argent - 33380 Biganos
Tél : 06 09 74 66 16 - Tél : 06 74 98 69 97
Fax : 05 56 75 31 83

BIGA

 LOCATION DE BOX

BOX

8, 14 et 28 M²
TOUTE L'ANNÉE

GARDE MEUBLE / LOCAUX COMMERCIAUX

06 08 77 13 90

190, AV DE LA CÔTE D'ARGENT 33 380 BIGANOS

ENTREPRISE PATRICK LAURENT

TOUS TRAVAUX DE TERRASSEMENT...



- Dessouchage
- Nettoyage de fosses septiques
- Nettoyage de terrains
- Pose de fosses septiques
- Tranchées
- Allées ...

11, chemin de Capet - 33770 SALLES
Tél. & Fax : 05 57 71 23 19 - Port. : 06 67 61 90 41
e-mail : patrick.laurent0523@orange.fr

Roch
Boulangier
Pâtissier
Chocolatier
Glacier

www.patisserieroch.fr
33770 Salles - Tél: 05.56.88.41.35

POMPES FUNÈBRES PHILIPPE LOUBÈRE

Maison funéraire de la Croix-Blanche
à votre écoute 24h/24

CASA FLORA

PHILIPPE LOUBÈRE
FLEURISTE DÉCORATEUR



39, rue de la Croix-Blanche - 33770 SALLES
Tél. 05 56 88 41 43 - www.casaflorea.fr

CE
à distance

BIENVENUE A



Touchez encore plus de foyers en profitant d'une offre groupée à tarif préférentiel sur Salles, Biganos et Belin-Béliet.

Pour plus d'information :

Suzie Quercy, tél. 05 56 44 14 74
regiepub@ka2com.fr

KA2
COMMUNICATION

03 ENTRE NOUS

04 ACTUS

- Point travaux
- Enfance et jeunesse
- Social et solidarité
- Et aussi

09 FOCUS

- Présentation du nouveau logo
- La nouvelle équipe municipale
- Le budget
- PLU
- TAP

16 EN DIRECT DE NOS QUARTIERS

- Des réunions pour que vivent les quartiers

17 DÉVELOPPEMENT ÉCO

- Le défi économique du petit commerce
- Les nouveaux commerçants

19 EN DIRECT DU VAL DE L'EYRE

- 1 instruction pour 5 !

20 PAROLES D'ASSOS

- 30 ans, ça se fête !

22 EXPRESSION LIBRE

23 AGENDA



Ouvrons ensemble «L'Eyre nouvelle »

Un nouveau nom et une nouvelle maquette pour notre magazine municipal. Un nouvel identifiant pour notre village qui réhabilite son blason historique.

Au-delà des valeurs symboliques qui marquent le changement, ce sont autant de signes concrets pour **réaffirmer**

la volonté de votre nouvelle équipe municipale d'instaurer avec les Sallois des rapports de confiance fondés sur la transparence, le dialogue et l'esprit d'ouverture. Pour réaffirmer également que Salles est résolument tournée vers l'avenir et inscrite dans la modernité sans pour autant oublier ses racines.

Chaque foyer sallois sera donc destinataire de «L'Eyre Nouvelle». Pour y découvrir, en complément du flash info et de notre site internet bientôt renouvelé, **une actualité municipale de proximité**, au plus près de nos quartiers, de nos associations, de notre territoire du Val de L'Eyre et de ses acteurs. Pour prendre connaissance, aussi, de sujets traitant des grands enjeux de notre ville et des réponses que nous y apporterons.

Parmi ceux-là, la révision de notre **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** n'est sans doute pas le moins important ! Avec ce chantier, notre ambition est double. Celle de faire la démonstration d'un exercice démocratique exemplaire qui associera les Sallois à chaque étape du processus. Celle aussi, de construire le Salles des 20 prochaines années à travers une vision ambitieuse et respectueuse de notre village.

D'autres dossiers nous attendent avec des échéances plus immédiates comme le réexamen des **Temps d'Accueil Périscolaire (TAP)**. Sans remettre en cause l'organisation décidée, des ajustements cohérents et concertés seront nécessaires car force est de constater que le coût actuel de cette réforme n'est pas en adéquation avec l'état de nos finances municipales.

Quels que soient les sujets et les dossiers, sachez que ma porte vous est grande ouverte, qu'à mes yeux chaque Sallois est important et que moi-même et mon équipe sommes tout à la fois garants de l'intérêt collectif et à l'écoute de tous.

VOTRE MAIRE
LUC DERVILLÉ,

Point travaux

Vestiaires du stade de foot «Pierre Rodriguez»

Pour la rénovation des vestiaires du stade de football «Pierre Rodriguez», la municipalité a fait appel à l'association BATIPRO dont le directeur est Alexis Dapoigny. Cette association a pour vocation d'assurer une formation qualifiante pour des jeunes de 16 à 26 ans en recherche d'emploi, formés par Bruno Fouchier. Ce chantier est composé de 11 jeunes dont 2 femmes et 2 personnes handicapées. Le mardi 24 mars 2015 à 14 h 30, une réunion pour faire le bilan intermédiaire des travaux s'est déroulée au club house du stade. Monsieur le Maire, Mme Prévot directrice de l'ASS, M. Dapoigny et M. Fouchier ainsi que des représentants du Conseil général, du Conseil régional et de la mission locale ont participé à cette réunion. Tout le monde a pu apprécier la qualité du travail fourni par les jeunes apprentis. Coût des travaux : 51 000 €. Le coût, si les travaux avaient été réalisés par les employés municipaux, aurait été pratiquement identique.



Élagage des platanes

Nos magnifiques platanes du champ de foire ont été élagués en coupe douce par l'entreprise ALVES de la commune.

L'opération était délicate puisque ces arbres sont plus que centenaires. Certains sont atteints de la maladie «anthracnose», d'autres de l'insecte du tigre du platane. L'un d'entre eux doit être abattu, cependant il n'y a pas urgence. Les employés municipaux ont largement aidé les élagueurs dans leur art.



L'école du Lanot

Des travaux de réengazonnement de la cour de récréation ont été entrepris et terminés. La partie dont le gazon est en train de repousser devrait être ouverte de nouveau aux enfants pour la fin du mois de mai.

Fleurissement d'hiver

9 massifs de pleine terre vont être créés. L'équipe espaces verts (Pascal Réveil et 5 agents) va planter 3000 pieds de fleurs. Une opération qui s'inscrit dans la dynamique de maintien du «label villes et villages fleuris». Ce fleurissement est intégralement pensé et réalisé en interne grâce aux 2 serres que possèdent le service. En complément, ce service assure l'entretien courant des nombreux espaces verts et lotissements communaux (taille des haies, tontes diverses, taille des arbres, désherbage chimique ou mécanique...) et réalise des interventions spécifiques (gazon synthétique multi-accueil, aménagements paysagers traversée de Lauignolle de Salles...).



Entretien de la pelouse des stades

Les terrains d'honneur des stades de foot et de rugby doivent être améliorés.

Les différents arrosages et les fortes pluies entraînent le sable en profondeur et les racines du gazon se fixent mal. Un gros entretien est prévu. Il s'agit de tondre l'herbe, de retirer toutes les mousses, de piquer le terrain à l'aide d'une machine pour remplir les trous avec du sable afin de consolider le sol et renforcer l'enracinement. Pendant la durée de ces travaux, les pelouses d'honneur seront condamnées :

Du 13 au 25 avril 2015 pour le stade de foot,

Du 20 avril au 09 mai 2015 pour le stade de rugby.

L'école O. Cazauvieilh

Les travaux d'agrandissement de l'école O. Cazauvieilh se poursuivent dans de bonnes conditions.

Il est prévu dans la première phase, la création d'un réfectoire, d'une cuisine, d'une salle plurivalente et d'un accueil périscolaire.

Puis dans la seconde phase, une réfection de la cour nord ainsi que la démolition de l'ancien réfectoire. Les élèves et l'équipe scolaire pourraient prévoir de basculer leur activité vers les nouveaux locaux aux alentours des vacances de Toussaint 2015.



Enfance et jeunesse

Le lundi de Pâques



Comme le veut la tradition, les cloches de Pâques sont passées au-dessus de la ville de Salles en ce **lundi 6 avril**, permettant ainsi aux enfants de participer à une grande **chasse aux œufs**. Cette animation gratuite était réservée aux enfants de moins de douze ans, qui ont pu s'élancer dans le parc du château de Salles à la recherche des nom-

breux œufs de Pâques qu'ils avaient eux-mêmes décorés auparavant. Pour prolonger cette matinée, les familles ont pu se diriger vers le champ de foire pour y déguster tous ensemble **l'omelette pascalle** organisée en collaboration avec le comité des fêtes, dans une ambiance festive et musicale, accompagnée de l'Harmonie de Salles.

Le conseil local des jeunes

La commune de Salles compte aujourd'hui environ 1000 jeunes entre 6 et 17 ans. Pour répondre aussi aux besoins et aux attentes de cette tranche d'âge représentative d'une partie conséquente de la population, un projet de création de «**Street park**» verra le jour tout prêt du stade de la Lanquette. Afin de permettre à nos jeunes de s'exprimer eux aus-

si et pour mener au mieux ce nouveau projet et les futurs projets jeunesse du territoire, nous aimerions remettre en place **le conseil local des jeunes**.

Nous sollicitons donc les jeunes intéressés à venir exprimer leurs attentes et leurs opinions en s'inscrivant au PRIJ ou au service affaires scolaires.

Chantiers éducatifs

Les services techniques municipaux ont accueilli en décembre 2014 et février 2015, **6 jeunes Sallois de 16 à 25 ans sur 2 chantiers éducatifs organisés par la commune**.

Ces actions de prévention en faveur de la jeunesse sont menées en partenariat avec le Conseil Général de la Gironde et la Mission Locale Bassin d'Arcachon/Val de l'Eyre.

Les principaux objectifs en sont :

- La mise en confiance des jeunes par une expérience professionnelle positive
- D'accroître des relations de respect entre les jeunes et les institutions.

Durant une semaine, les jeunes sont rémunérés et travaillent sous la houlette d'un référent technique de la collectivité. Les chantiers ont porté sur des travaux d'entretien d'espaces verts et des équipements sportifs mais également des travaux de second œuvre dans les bâtiments publics.

Tous les jeunes et les référents techniques ont particulièrement apprécié cette collaboration et souhaitent renouveler cette expérience.

Un nouveau chantier pour 4 jeunes est déjà à l'étude pour une programmation prévue dans le courant de l'été 2015.

Le carnaval des écoles



Le carnaval des écoles a eu lieu le **mercredi 8 avril** dans un grand défilé de couleurs et de musique.

Nous pouvons féliciter les enseignants, les ATSEM et les enfants pour la confection de leurs déguisements sur le thème des saisons et pour la réalisation particulièrement réussie de Monsieur Carnaval. Un grand merci également à l'Har-



monie de Salles pour son accompagnement musical. La troupe printanière s'est élancée de l'allée du champ de foire, pour déambuler dans les rues du bourg avant de rejoindre le point de départ pour juger et brûler Monsieur Carnaval. Le soleil et la bonne humeur ont fait de cette après-midi festive une véritable réussite.

Social et solidarité

CCAS : L'atelier cuisine Parents-Enfants

L'atelier cuisine Parents-Enfants organisé par le CCAS c'est :

- Préparer des plats simples et économiques en partageant des savoir-faire.
- Un moment de détente, de convivialité par le repas pris en commun.
- Participer avec son ou ses enfants, à une activité et découvrir de nouveaux

plats à refaire chez soi. - Agir sur sa santé et celle de sa famille en proposant des menus variés et équilibrés.

Une thématique est proposée à chaque séance et des jeux sont prévus pour les jeunes enfants.

(Sur inscription au CCAS 05 56 88 30 10, un mercredi sur deux de 9h30 à 13h30).



Petite enfance

Les assistantes maternelles et le Relais Assistantes Maternelles (RAM) ont fêté l'arrivée du printemps ce 10 avril. Tous déguisés, les enfants ont évolué au son de la musique avec notamment un lancer de confettis et des bulles de savon. Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, cette rencontre s'est achevée par une collation pour le plus grand plaisir des tout-petits. Le RAM «à Petits Pas» est un équipement municipal qui informe et accompagne les parents sur le choix d'un mode d'accueil pour



son enfant et sur les aides auxquelles ils peuvent prétendre. Il accueille les assistantes maternelles pour des moments de partage, de soutien à leur professionnalisation lors d'ateliers d'éveil. Une liste des assistantes maternelles agréées de la commune est actualisée et disponible sur le site municipal : www.ville-de-salles.com (rubrique enfance - jeunesse).

CCAS : Le repas des aînés



Le traditionnel repas des aînés offert par le CCAS, a battu cette année un record d'affluence. **Le mercredi 11 mars au sein de la salle polyvalente**, dans une ambiance conviviale et chaleureuse, **230 invités âgés de 72 ans** et plus ont pu apprécier la cuisine du traiteur Aynel et danser sur l'orchestre Ambiance-Soleil. Monsieur le Maire Luc Dervillé et Audrey Sabatié adjointe à la solidarité, ont fêté les anniversaires des personnes présentes nées en mars et chaque dame a reçu une rose offerte par les Etablissements Loubère. **Le concert du vendredi 27 mars à la salle polyvalente organisé par l'office**

du tourisme a regroupé plus d'une centaine de Sallois de 65 à 71 ans, invités par le Conseil des Sages et le CCAS. Ce concert gratuit de 24 chansons «clin d'œil à Monsieur 100 000 volts» autour de M. Gilbert Bécaud a été très apprécié par l'assistance. Les artistes Didier Dulout et William Mercy ont été largement ovationnés pour la qualité de leur interprétation de ce grand artiste. Une collation sucrée a été servie par les membres du Conseil des Sages à tous les participants pour clôturer dans la bonne humeur ce moment festif.

CCAS : Mobilité

La Navette du Marché est mise en place depuis septembre dernier pour toutes les personnes âgées isolées qui rencontrent des difficultés de mobilité pour se rendre au marché du jeudi matin.

Les personnes qui le souhaitent peuvent se faire accompagner dans leurs courses et leurs déplacements

sur le marché par un agent du CCAS.

Horaires de départ entre 9h et 9h45 en fonction des quartiers. Retours entre 11h30 et 12h15 par quartiers. Inscription au CCAS 11 allée du champ de foire 05 56 88 30 10. Une participation forfaitaire de 1 € par trajet A/R est demandée.

Et aussi

Des chasseurs mobilisés pour une forêt propre



Dans la matinée du samedi 11 avril, **plus de 30 véhicules** 4X4 avec leur remorque ont sillonné les chemins du massif forestier de Salles et de Belin-Beliet.

Plus d'une centaine de chasseurs des deux communes ont laissé de côté leur fusil et ont uni leurs efforts, comme tous les ans après la saison de la chasse, pour nettoyer votre forêt.

Environ 4 tonnes de débris

divers ont été retirées des chemins forestiers et répartis dans les différentes bennes de la déchetterie.

Claudie Ducourneau vice-présidente de l'ACCA et Bruno Le Calvé, Président de l'ACCA ont constaté que le volume des ordures collectées est inférieur à celui de l'année 2014.

«Nous sommes heureux de constater que les pollueurs sont de moins en moins nombreux.»

Nous souhaitons instaurer une réelle prise de conscience concernant la nécessité de protéger la nature et ce, dès le plus jeune âge. C'est pourquoi la saison prochaine, nous allons faire en sorte que des enfants se joignent à nous pour faire ce grand nettoyage et assurer la relève».

Éclairage Public

Le société Eiffage Energie Aquitaine effectuera l'entretien de l'éclairage public sur notre commune du 11 juin 2015 au 19 juin 2015 inclus.

SIAEPA* : Merci pour l'héritage !

La part fixe «traitement des eaux usées» qui revient à la Lyonnaise, voit **une augmentation de 73,75 % cette année.** Ceci représente **une hausse globale de plus de 7 % sur la facture d'eau** d'un particulier consommant 120 m³ /an (consommation moyenne d'un ménage). **Cette situation que la nouvelle municipalité déplore est due à un avenant signé par les**

représentants Sallois et Mioissais fin 2013 (durant l'ancienne mandature).

Vos nouveaux élus seront particulièrement vigilants pour que cette situation ne se reproduise pas. Il nous faut absolument inverser cette tendance inflationniste.

*Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement de Salles et de Mios.

Un nouveau départ pour la halte nautique

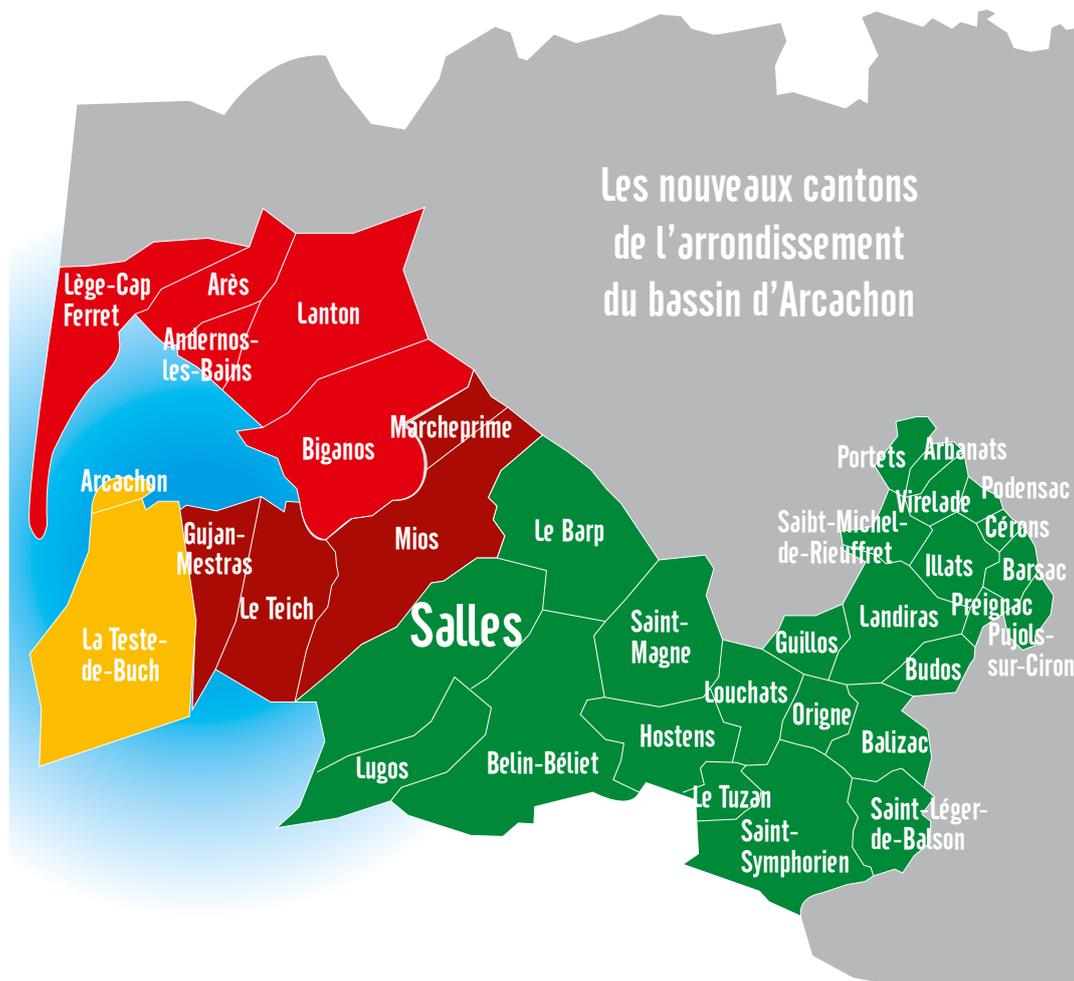


La halte nautique située sous le pont de l'Eyre est un petit lieu de charme malheureusement resté inanimé trop longtemps. La mairie a donc souhaité saisir l'opportunité d'offrir une seconde vie à ce lieu en proposant l'ouverture d'un nouveau pôle de restauration. En effet cet endroit apprécié des sallois représente un réel intérêt touristique et une attractivité supplémentaire pour

tous les amateurs de Canoë, puisque cela permet de proposer maintenant une prestation complète comprenant la restauration. «La petite Fringale» snack-restaurant a donc ouvert ses portes le 12 Juillet dernier et vous propose un véritable point de restauration. Vous pourrez de nouveau venir profiter du cadre idéal et des services proposés par votre halte nautique à partir de mi-mai.

Salles chef-lieu de canton

Suite au nouveau découpage, un vaste canton dénommé «Les landes des Graves» (en vert sur la carte, source : Sud-Ouest 27/03/15) a été créé. Ce canton qui englobe, entre autres, l'ancien canton de Belin-Béliet s'étend de Salles (ouest) à Pujols-sur-Ciron (est) et de Portets (nord) à St Symphorien (sud), il occupe une superficie de 1 114 km². Il regroupe 25 communes soit 42 554 habitants. Salles étant la commune la plus peuplée (6 437 habitants) en est donc tout naturellement devenu le chef-lieu.



Petit carnet sallois

Ils nous ont quittés

- FOURNET Claude, décédé le : 04/01/2015
- DA SILVA MENDES Antonio, décédé le : 27/01/2015
- STOLZ René, décédé le : 27/01/2015
- FERREIRA veuve MENDES Maria, décédée le : 06/02/2015
- AUROUET Frédéric, décédé le : 07/02/2015
- BONAN veuve MARGUERIT Jeanne, décédée le : 10/02/2015
- MAURIN André, décédé le : 12/02/2015
- DIANA Albert, décédé le : 12/03/2015

Ils nous ont rejoints

- PARIS CATALA Bastien, né le : 02/01/2015
- REINARD URBAIN Kenzo, né le : 05/01/2015
- GOUESBIER Hugo, né le : 08/01/2015
- TEJERO Djoey, né le : 14/01/2015
- ALIBERT Nina, née le : 20/01/2015
- ROUANNE Baptiste, né le 26/01/2015
- LAFON LAPOUJADE Kenza, née le : 30/01/2015
- LE GALLO Corentin, né le : 12/02/2015
- ENNOURI Chayma, née le : 25/02/2015
- SZLEPER Joana, née le : 11/03/2015
- RAMOS Liuvia, née le : 16/03/2015
- DUFAURE Manon, née le 24/03/2015
- LE BOLLOCH Eléanore, née le : 24/03/2015

Forum des associations 2015

Le forum des associations est dans les «starting block». Le coup d'envoi est donné. **Date à retenir : le samedi 12 septembre 2015.** D'autres précisions vous seront communiquées ultérieurement...



Une nouvelle identité visuelle

La charte graphique est un élément essentiel de l'identité et de l'image d'une ville. Changer le logo de notre village n'est pas qu'un simple effet de style, mais bel et bien une démarche identitaire.

La nouvelle équipe municipale souhaite à la fois réaffirmer le positionnement moderne et tourné vers l'avenir de Salles, sans oublier ses origines et ses racines, et lui redonner son appellation de «Paradis des Landes». Elle vise aussi à renforcer le bien vivre ensemble et faire en sorte que toutes les composantes territoriales soient représentées.

La réflexion créative s'est orientée autour de 3 axes principaux :

- L'histoire et l'identité de Salles

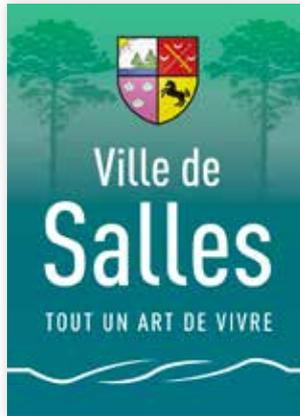
À travers les armoiries qui traduisent les origines de la ville.

- La qualité de vie à Salles

Celle-ci repose d'abord sur la richesse de son patrimoine naturel : la forêt des Landes, L'Eyre mais aussi sur la proximité du Bassin et du littoral atlantique.

- La cohésion et l'unité de la ville

Salles a la particularité d'avoir un grand territoire et de comporter un centre bourg mais aussi plusieurs quartiers périphériques, parfois distants de plusieurs km.



■ Vers une harmonie des supports de communication de Salles... ici le guide de l'office de tourisme.



La traduction des éléments graphiques : un équilibre entre modernité et tradition

- Une **forme géométrique rectangulaire** qui représente la stabilité et l'unité territoriale.
- La mention «**Ville de Salles**» qui appuie la force d'une ville.
- Un fond **dégradé de vert et bleu** et des silhouettes de pins illustrant l'environnement forestier et L'Eyre, 2 éléments clés constitutifs du cadre de vie des Sallois et de la richesse touristique et économique de la ville.
- Un **trait ondulant** : rappel symbolique de l'eau comme élément dynamique du territoire (Le val de L'Eyre, le bassin d'Arcachon, l'océan)
- La représentation centrale du **blason** de la ville pour l'identité historique.
- Une signature «**Tout un art de vivre**» pour porter cette idée forte de la qualité de vie à Salles et de notion de «Paradis» des Landes.

La nouvelle équipe municipale

À Salles, l'assemblée du conseil municipal est constituée de 29 sièges. Les résultats du scrutin donnent 22 places à la majorité, 7 au rang de l'opposition. C'est ce nouveau conseil qui représente les habitants et règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Aux côtés de Luc Dervillé, maire de Salles et délégué communautaire

	Michel LEMISTRE 1 ^{er} adjoint Administration générale		Damir MATHIEU 2 ^{ème} adjoint Urbanisme - PLU - Aménagement - Environnement - Développement durable		Monique GRESSET 3 ^{ème} adjoint Documentation - Archives Délégué communautaire		Charles MOGUER 4 ^{ème} adjoint Travaux - Bâtiments communaux - Voirie Délégué communautaire
	Audrey SABATIÉ 5 ^{ème} adjoint Petite enfance - Solidarité Délégué communautaire		Tristan PAUC 6 ^{ème} adjoint Finances - Commandes publiques		Catherine PAILLART 7 ^{ème} adjoint Développement éco. - Commerce - Artisanat - Industrie - Tourisme - Animation - Festivités		Perrine HEURTAUT 8 ^{ème} adjoint Jeunesse - Affaires scolaires
	Jean-Dany GARNUNG Conseiller municipal Forêt - Espaces verts Délégué communautaire		Corinne LAURENT Conseiller municipal Vie associative - Sport Délégué communautaire		Annie DUPLAA Conseiller municipal Quartiers Délégué communautaire		François PILLET Conseiller municipal Communication Délégué communautaire
	Guilaine FRANCOIS Conseiller municipal Culture		Bernard LONGO Conseiller municipal Développement numérique		Karine SUMYK Conseiller municipal Mission Handicap		Chantal BERNARD RUSAIL Conseiller municipal Seniors
	Michel FEDRIGO Conseiller municipal Jumelage		Serge GROLEAUD Conseiller municipal Sécurité		Jacqueline PERROTTE Conseiller municipal Patrimoine		Manon PAILLARD Conseiller municipal Conseil local des jeunes
	Willy DUMARTIN Conseiller municipal		Nadège DOSBA Conseiller municipal Groupe d'opposition		Bruno BUREAU Conseiller municipal Groupe d'opposition		Dominique BAUDE Conseiller municipal Groupe d'opposition
	Géraldine MALLET Conseiller municipal Groupe d'opposition		Olivier COURREGES Conseiller municipal Groupe d'opposition		Fabienne PASQUALE Conseiller municipal Groupe d'opposition		Sandrine BONNET WERMEISTER Conseiller municipal Groupe d'opposition

Les résultats officiels

4 718 électeurs inscrits, **3 480** votants dont **103** bulletins et enveloppes annulés.

La liste SALLES POUR TOUS a donc été élue à la majorité absolue avec 1 796 voix.

Un nouveau mode de gestion

Elue avec 215 voix d'avance, l'équipe emmenée par Luc Dervillé creuse l'écart et consolide sa position à la tête de la ville de Salles. Ce second scrutin organisé le 1^{er} février 2015, moins d'un an après le premier, aurait pu laisser : au contraire, il a enregistré un taux de participation de plus de 73 % ! Le résultat des urnes est sans appel et conforte la légitimité d'une équipe qui avait déjà impulsé un nouveau mode de gestion.

3 QUESTIONS À LUC DERVILLÉ, MAIRE DE SALLES

«Salles doit écrire une nouvelle page de son histoire»

> Quel est le premier message que vous souhaitez adresser aux habitants ?

«Je veux d'abord remercier très chaleureusement les Sallois qui se sont massivement déplacés ce 1^{er} février, réaffirmant ainsi leur intérêt et leur engagement pour notre ville. Le résultat est sans appel. Il est pour nous un socle de confiance, de légitimité, plus encore : de responsabilité, car nous avons maintenant le devoir d'écrire une nouvelle page de l'histoire de Salles. Nous allons donc poursuivre le changement engagé pendant les 8 premiers mois de notre mandat, dans un esprit d'ouverture renforcé.»

> Vous avez retrouvé votre siège, quelles sont vos priorités ?

«Elles sont de deux ordres : financières et démocratiques. Nous devons amorcer de profonds changements de gestion et d'organisation si nous voulons redresser la commune sans toucher aux impôts pour 2015. Engagement sur lequel nous ne reviendrons pas. Parallèlement, il est urgent de restaurer le dialogue avec les Sallois. La concertation doit être réintroduite dans chacun de nos projets, à l'image du PLU* que nous venons de relancer. La réactivation des réunions de quartier est aussi une priorité, car les quartiers ont trop longtemps été écartés de la vie municipale. Enfin, la Mairie aura bientôt un nouveau «pôle de services à la population», alors que je reçois chaque samedi matin, sans rendez-vous, tous les habitants qui le souhaitent : plus qu'un symbole, c'est la concrétisation de nos engagements.»



> Quels seront les premiers chantiers à voir le jour ?

«Nous avons le devoir d'enclencher la remise à niveau de la commune, des équipements et des services. Nous lancerons dès 2015 le raccordement du quartier Caplanne au réseau d'assainissement. Nous avançons sur l'élaboration du PLU qui permet de planifier ces aménagements sur le long terme. Il faut aussi préparer les investissements structurants comme la construction d'une salle de sport polyvalente, d'un lycée ou encore d'un street-park. Mais les habitants doivent savoir que nos marges de manoeuvre seront considérablement réduites pendant les 2 premières années de ce mandat. Nous héritons d'une dette de plus de 5 millions d'euros, au coût annuel de 788 744 €. Si on ajoute au tableau la baisse des dotations de l'Etat, les dépenses incompressibles engagées par l'ancienne équipe et les charges supplémentaires [NDLR : la réforme des rythmes scolaires coûte à elle seule 129 000 € à la collectivité], il faudra attendre 2017 pour retrouver un peu d'oxygène. Toutefois, nous restons confiants et en attendant, nous nous attelons à un immense chantier : celui de la restructuration des services et de la chasse au gaspillage !»

* Plan Local d'Urbanisme.

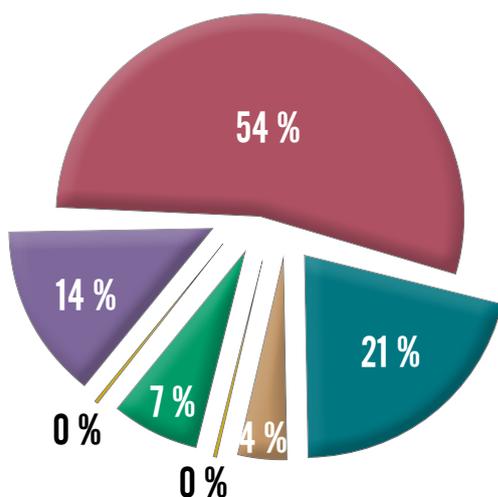
Budget de la commune de Salles

Le budget 2015 de la commune de Salles a été voté le 27 mars 2015 par le Conseil Municipal. Il s'élève à 8 545 877,5 €. La baisse massive et nationale de la dotation globale de l'Etat vers les communes rend l'équilibre budgétaire des communes de plus en plus tendu. Pour la municipalité de Salles, cette baisse représente un manque à gagner de 100 215 € sur le montant de la Dotation Globale Forfaitaire (DGF) versé par l'Etat par rapport à 2014 ! Cette réduction de recettes pour Salles survient à un moment où la Ville doit supporter le coût de la réforme des rythmes scolaires (238 000 € - 109 000 € d'aides = 129 000 € de coût réel pour la commune).

FONCTIONNEMENT (6 585 252,45 €)

Recettes réelles de fonctionnement

La structure des recettes de fonctionnement de Salles est la suivante :



- Produits des services
- Impôts et taxes
- Dotations et subventions
- Autres produits de gestion courante
- Produits financiers
- Produits exceptionnels
- Atténuations de charges

Elle se divise principalement en 3 secteurs :

■ **Produits et services : 222 259 €**

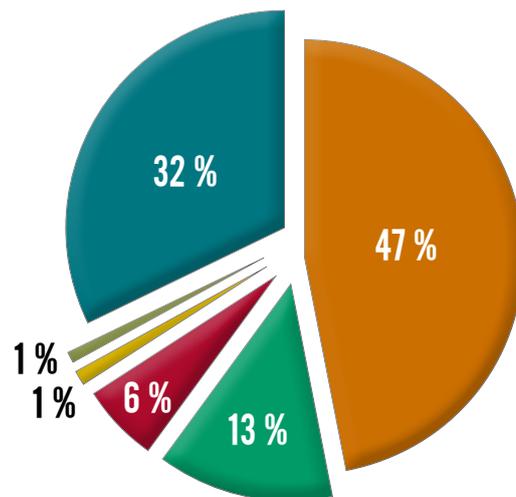
■ **Impôts et Taxes : 3 419 281 €**

■ **Dotations et subventions : 1 974 940 €**

La diminution des recettes résulte essentiellement de la baisse massive de la DGF et de la réduction attendue des produits de coupes de bois.

Dépenses réelles de fonctionnement

La structure des dépenses de fonctionnement de l'année 2015 est la suivante :



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Péréquations
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles

Les dépenses de fonctionnement se divisent principalement en trois grandes masses :

■ **Les charges à caractère général : 1 445 806 €**

■ **Charges de personnel et frais : 3 290 440 €**

■ **Autres charges de gestion : 1 184 732 €**

Bon à savoir : fonctionnement / investissement

Les dépenses des collectivités territoriales se répartissent entre le fonctionnement et l'investissement.

Le budget de fonctionnement englobe ce qui est récurrent et qui permet à la commune d'assurer le fonctionnement des services à la population. Elles correspondent aux frais de personnels, aux coûts des bâtiments communaux (eau, gaz, électricité, maintenance...etc) et des espaces verts. Le fonctionnement est financé essentiellement par la fiscalité et les dotations de l'Etat.

Les dépenses d'investissement sont quant à elles financées par l'excédent de la section de fonctionnement - autrement appelé «autofinancement», l'emprunt et par des subventions.

INVESTISSEMENT (1 960 625,05 €)

En 2015, la baisse des recettes provient notamment de la diminution des subventions.

Les principaux secteurs d'investissement demeurent les écoles (224 000 €) la forêt (159 294 €), la voirie (150 000 €), l'éclairage public et l'enfouissement des lignes sur la place du marché (133 851 €)... Il faut ajouter également au chapitre des dépenses d'investissement 639 000 euros de remboursement d'emprunt...

INTERVIEW DE TRISTAN PAUC, ADJOINT AUX FINANCES

«Chaque euro dépensé
doit être un euro utile.»

> Dans quel contexte général ce budget 2015 a-t-il été préparé ?

«Sur un plan strictement local tout d'abord, vous le savez, un budget se prépare en amont vers la fin de l'année n-1. Or, il n'y avait à cette époque aucun élu à la mairie. Les électeurs nous ont renouvelé leur confiance au tout début du mois de février et nous avons dû préparer ce budget dans l'urgence sans avoir au préalable pu engager une réflexion de fond sur les dépenses de fonctionnement. Sur un plan général à présent, le Gouvernement a choisi de diminuer de manière drastique et presque inconsciente les dotations des collectivités territoriales. Cette mesure d'une brutalité sans précédent (100 215 € de moins en matière de DGF par rapport à 2014 pour Salles !) a inéluctablement des conséquences douloureuses sur les finances de nos communes. La première, que l'on peut constater d'ores et déjà, est la baisse de l'investissement, corollaire de l'augmentation forcée des dépenses de fonctionnement. Cette forte diminution de nos marges de manœuvre nous invite à faire preuve d'une rationalisation de nos dépenses. Chaque euro dépensé doit être un euro utile.»

> Quelle est la situation financière de la commune ?

«Comme l'avait démontré l'audit financier que nous avons réalisé l'année dernière, l'état financier de la

commune est extrêmement délicat. Nous devons faire face à deux difficultés majeures : un encours d'emprunt important qui grève notre capacité d'investissement. Des dépenses de fonctionnement mal maîtrisées qui limitent nos marges de manœuvres. Nous avons un lourd travail à mener pour optimiser les dépenses de fonctionnement de notre commune. En dépit de ces contraintes fortes, nous n'augmentons pas la fiscalité communale pour 2015. Néanmoins, il faudra bien réfléchir à trouver de nouvelles recettes pour parer à cette problématique. Nous devons tenir ce langage de vérité ; masquer cette réalité, certes douloureuse, serait trahir la confiance des Sallois.»

> Quelles seront donc vos priorités ?

«En premier lieu, rationaliser la dépense en instaurant une politique d'achat plus vertueuse, traquer les dépenses inutiles, revoir nos différents contrats avec nos fournisseurs... Bref, faire des économies partout où c'est possible d'en faire sans que le bon fonctionnement de la collectivité n'en pâtisse. En deuxième lieu, mettre en place une organisation des services plus efficace pour libérer les énergies et les initiatives. Ce travail ne se fera pas du jour au lendemain mais s'impose à nous pour que la municipalité retrouve le chemin de la prospérité. Nous pourrions ensuite lancer nos grands projets.»



Salles : les chantiers d'avenir

À peine réinstallée, l'équipe a tenu à lancer deux chantiers phares : la procédure de révision du PLU* et l'organisation des temps d'accueil périscolaire (TAP). Deux dossiers qui symbolisent une nouvelle façon de gérer - plus proche des habitants - et prouvent que le changement est déjà en marche.

> PLU : une concertation qui fait la différence

L'élaboration du PLU est une question cruciale car il engage la structuration et l'avenir commun de notre territoire sur le long terme. Un projet en perpétuel évolution soumis à des critères en constante mutation. «La densité urbaine (démographie de +4% chaque année) doit être faite d'une manière harmonieuse, il faut que l'on puisse préserver une vraie vie de village et non pas obtenir une cité dortoir» déclare Damir Mathieu, adjoint délégué à l'urbanisme.

La concertation : clé de voûte du PLU

Une évolution qu'il faut accompagner sur le plan des réseaux, des équipements et des conditions

d'urbanisation : limiter l'étalement urbain, dynamiser le coeur de Ville, réaffirmer l'identité et la place de chaque quartier, renforcer l'attractivité économique, préserver la forêt... Autant de questions qui ne peuvent être abordées sans associer les habitants. «C'est notre façon de voir les choses et dès notre réélection nous avons voté une délibération pour intégrer les Sallois à chaque étape de l'élaboration de ce document».

Une ville à co-construire

Première mesure : des habitants ont été tirés au sort parmi une cinquantaine de volontaires pour participer à des réunions préparatoires. Autre disposition :



trois ateliers d'une demi-journée avec une thématique spécifique (habitat, fonctionnement urbain, etc) sont prévus courant juin.

Des réunions régulières jalonnent également cette phase de concertation préalable : une première s'est d'ailleurs tenue le 6 mars en mairie pour présenter le travail à venir et les grandes étapes de l'élaboration. Tous les quartiers y étaient représentés aux côtés des élus, ainsi que deux associations de défense de la commune (Bien vivre à Bilos et le Comité des Riverains Inquiets de Salles - CRIS).

D'abord l'intérêt général !

Les documents sur l'avancée des réflexions seront mis à disposition en mairie ainsi que sur le site internet.

L'ENJEU

Le PLU arrêté par l'ancienne équipe en 2012 a été annulé le 30 octobre 2013, puis relancé le 16 décembre 2013. La nouvelle équipe rouvre le dossier pour consolider le volet de la concertation.

HORAIRE SERVICE URBANISME

Les lundi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Sans RDV et uniquement pour des renseignements (aucun dépôt de dossiers).

Les mardi, mercredi et vendredi uniquement sur RDV pour les dépôts de dossiers (PC, DP, CU...) de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Le PLU en 4 dates

- > **Décembre 2013** : lancement de l'élaboration par la majorité précédente.
- > **Mars 2015** : renforcement de la concertation par la nouvelle équipe.
- > **Avril-juin 2015** : ateliers thématiques animés par le Cabinet G2C ouverts à la population.
- > **Octobre 2015** : arrêt du PADD**.

*PLU: Plan Local d'Urbanisme

** Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) est le document qui fixe les enjeux et les grandes orientations d'aménagement de la commune. Une pièce essentielle et constitutive du dossier de PLU : ce dernier traduit ensuite ces priorités sur le plan réglementaire.

> TAP : bilan et concertation au programme

« Si aujourd'hui nous revenons sur cette question ce n'est pas pour tout remettre en cause aveuglément, mais pour écouter ce que les familles et le corps enseignant ont à dire. Forts du bilan et de l'expérience de l'année écoulée, nous voulons proposer des ajustements cohérents et concertés » insiste Perrine Heurtaut, adjointe déléguée aux affaires scolaires et à la jeunesse. Au lendemain de sa réinstallation, la municipalité a donc transmis un questionnaire aux familles pour évaluer la satisfaction générale. Elle a également ouvert le débat au niveau des 7 conseils d'écoles, afin de

recueillir les arguments des représentants de parents comme des enseignants, sans oublier d'y associer les directeurs de structures de loisirs également concernés par la question des Temps d'Accueil Périscolaire (TAP).

Un bilan mitigé

À l'heure actuelle, les 7 écoles de la ville sont organisées sur le même principe : 1h30 de TAP est glissée deux après-midi par semaine pour partir à la découverte de nouveaux champs de connaissance. Ils ont lieu le mardi et le vendredi pour les écoles de la rive droite, le lundi et le jeudi pour la rive gauche, et inversement l'année



Le TAP en 4 dates

- > **6 au 12 mars** : transmission du questionnaire aux familles.
- > **5 au 19 mars** : débats en conseils d'école.
- > **31 mars** : date limite pour la demande d'assouplissement auprès de l'académie.
- > **Mai-juin** : réponse de l'académie et préparation de la rentrée 2015.

suiivante. Ces ateliers sont assurés par des agents municipaux et des centres de loisirs, des intervenants des associations ou encore des ATSEM pour les maternelles.

Aujourd'hui, cette réforme coûte très cher et pêche par certains aspects, particulièrement au niveau des écoles maternelles. C'est en tout cas ce qui ressort de ces semaines de discussions engagées depuis début mars. Du côté des classes élémentaires le bilan est plutôt satisfaisant avec des enfants et des familles qui ont «pris le rythme» (même si certains font encore part de leur grande réserve)... Cependant, le constat est beaucoup plus contrasté en classes de maternelles : «la plupart des familles ont le sentiment que l'on a ajouté 3 heures de temps scolaires. Certaines souhaitent carrément l'arrêt de ces TAP» confie l'élue.

Pour une rentrée apaisée

Le dispositif doit donc être ajusté, en tenant

compte évidemment des contraintes logistiques et financières. Aucune mesure n'est arrêtée à l'heure où nous mettons sous presse, mais des propositions esquissées en accord avec l'ensemble des partenaires ont été transmises à l'académie pour obtenir un assouplissement du dispositif. Ainsi, les TAP en maternelle pourraient glisser sur une seule journée le vendredi après-midi, avec des activités qui exigent moins de concentration. Les parents ont prôné le droit au repos et à l'évasion ! Verdict à la fin du mois de mai.

LE COÛT DE LA RÉFORME

En 2015, la réforme coutera au total 238 127 €, dont 129 000 € à la charge de la commune.

■ Exemple d'ateliers pendant les TAP (temps d'accueil périscolaire) de l'école élémentaire Octave Cazauvieilh.

Des réunions pour que vivent les quartiers

La richesse de Salles s'enracine dans ses quartiers, au fondement de son histoire et de son identité. Ils gravitent autour du bourg, forts de leur caractère et de leur spécificités. La nouvelle municipalité réactive les conseils de quartier : un relais démocratique incontournable pour faire le lien avec les habitants.

Salles est un territoire marqué par son étendue géographique (137,98 km²) et des hameaux parfois éloignés de plusieurs kilomètres du bourg. Répartis en quatre secteurs sur les deux rives de L'Eyre, les quartiers ont chacun une longue histoire.

Au Caplanne (en Gascon : «le début de la Landes»), tradition oblige, l'**activité forestière et le sciage** tenaient une place prépondérante.

À Lavignolle, après le déclin de la nationale 10 et de ses commerces, de nouvelles **activités agricoles** ont pris le relais.

Bilos, qui fut une **zone d'élevage**, est désormais plus **résidentiel** et animé par son camping.

Quant au **Lanot**, ancien **secteur ouvrier**, il était le plus important dans les années 1870, avec la proximité des forges du Bran.

Un rapprochement concret

Salles s'est bâtie autour de cet héritage et de ces fortes

identités. Longtemps laissés à l'écart, **ces quartiers doivent pourtant retrouver toute leur place dans la gestion municipale et bénéficier d'une remise à niveau des équipements**. C'est l'ambition de la municipalité, confortée dans son installation et déterminée à amplifier ce rapprochement. «La proximité et l'écoute faisaient partie des piliers de notre programme», rappelle Annie Duplaa, conseillère municipale déléguée aux quartiers. «Le Maire tient d'ailleurs à présider chacune de ces séances pour être au plus près des débats, ce qui n'est possible qu'en allant au devant de nos concitoyens».



Un vivier d'idées

Les 8 premiers mois de mandat avaient déjà permis de tenir au moins une réunion par secteur. L'équipe souhaite maintenant prolonger le dialogue par **la réactivation des Conseils de Quartier et l'organisation de nouvelles réunions de concertation** au mois de juin [lire ci-dessous].

Ces rencontres ont prouvé leur efficacité grâce aux très nombreuses suggestions portant sur la vie quotidienne, la voirie, la circulation, l'embellissement... dont certaines

ont déjà été concrétisées. Alors, prêt à construire l'avenir de votre quartier ?

TEMPS FORTS

Le Caplanne, Lavignolle, Bilos, le Lanot sont des lieux de vie très animés, marqués par une forte activité associative et festive ! Parmi elles, les fêtes de la St Pierre ouvrent le bal, le dernier week-end de juin, tandis que l'Amicale du Caplanne conclut la saison estivale le dernier dimanche du mois d'août.

Prochaines réunions de quartier

- > **Lanot et Bilos** : lundi 1^{er} juin à 19h à l'école du Lanot.
- > **Caplanne** : mercredi 3 juin à 19h à l'école du Caplanne.
- > **Lavignolle** : lundi 8 Juin à 19h à la salle des fêtes de Lavignolle.
- > **Le Bourg Badet, Beguey et Perrin** : mercredi 10 Juin à 19h à la salle polyvalente du bourg de Salles.
- > **Naz de He, Peybideau, Sanges, Bas, Peylahon, Larrieu, Argilas** : lundi 15 Juin à 19h à la salle polyvalente du bourg de Salles.

Le défi économique du petit commerce

Prisée pour sa qualité de vie, Salles a su rester une cité accueillante et conviviale.

Ce dynamisme est porté en grande partie par la solidité des services et du petit commerce, si chers aux Sallois. Une activité soutenue par la municipalité au sein d'un projet urbain global et cohérent.



■ Marché du jeudi à Salles, allée du champ de foire.

Avec une centaine d'enseignes de proximité et une tradition commerciale bien ancrée, le cœur de Salles bat derrière les vitrines du bourg.

«Nous sommes tous convaincus, au sein de l'équipe municipale, que l'animation d'un village passe par le petit commerce.

C'est un point de rencontre et de convivialité incontournable, c'est pourquoi nous sommes très investis pour le protéger» affirme Catherine Paillart, élue en charge du dossier, elle-même ancienne commerçante.

Retour au double sens

Pour stimuler encore l'activité dans le bourg, la cir-

culacion en centre-ville va donc être repensée. «Ce principe de circulation permettra d'offrir de bonnes conditions de travail aux commerçants et aux artisans, et de favoriser la rencontre avec le chaland» explique l'élue.

Cette décision a été prise en concertation avec l'Union des Commerçants et Artisans de Salles (l'UCAS), partenaire de la municipalité.

De même, **un répertoire professionnel recensant l'ensemble des commerces** est en cours de préparation, pour être distribué à tous les habitants.

Exonération sur la taxe d'aménagement

Des mesures économiques fortes telles que l'exoné-

ration de la taxe d'aménagement dans la limite de 50% de la surface des locaux à usage industriel ou des commerces de détails d'une surface de vente inférieure à 400 m². Ce coup de pouce a valeur d'incitation au renouvellement des boutiques. Actuellement, deux pas de portes sont vacants : celui de la librairie-papèter-

rie, transférée chez le quincailler après le départ en retraite du gérant et celui de la boutique pour enfants rue de la Croix Blanche. Sur le terrain, les élus accompagnent les nouveaux commerçants qui arrivent avec un projet. Un soutien personnalisé essentiel au maintien de l'attractivité économique.

UCAS
UCAS

Patrice Gaston, membre de l'UCAS «Nous travaillons main dans la main avec la municipalité»

«Nous souhaitons que les clients puissent accéder plus facilement au centre-ville pour redynamiser l'activité. Avec l'ancienne modification de la circulation rue de la Haute Landes, l'achat impulsif ne se faisait plus et les gens ne se déplaçaient plus que pour l'achat utile. La municipalité est très réceptive et nous travaillons main dans la main pour régler cette question. Il y a énormément d'idées qui surgissent !»

Les nouveaux commerçants

La boucherie le Billot

Richard et Maitxu Pujols ont ouvert le 18 décembre 2014, la boucherie Le Billot, 32 rue de la haute lande.

Boucherie, charcuterie, épicerie fine, vin et champagne, plats cuisinés, pâtisserie, mais aussi et surtout création bouchère fait maison. Une multitude de produits pour retrouver le goût des bonnes choses.



Retrouvez dès le lundi sur www.boucherielebillot.com les plats de la semaine.

Contact : 05 56 84 12 58 / boucherielebillot@gmail.com

LES MIES'SPHERE

Le fournil de Cyril, 4 rue de la haute lande change de propriétaire.

Une nouvelle boulangerie pâtisserie «LES MIES'SPHERE», aux spécialités encore secrètes ouvrira ses portes le 1^{er} mai 2015.



Allianz

C'est avec plaisir que Corinne DABOUDET et ses Collaboratrices Aliénor SZLEPER et Carole WILLETTE vous recevront du Lundi au

Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 au **16 allée du Champ de Foire 33770 Salles, 05 57 71 17 06.**

À cette occasion et ce à partir du 11/05 jusqu'au 19/07/2015, profitez du «Printemps gagnant» pour bénéficier de nombreuses offres.

Et en plus : 1 devis réalisé = 1 chance de gagner un cadeau, il serait dommage de ne pas en profiter...



Déborah Van Quickenborne, une prof à la page !

Les prestations : cours de français, lettres, mathématiques jusqu'à la 3^{ème}, soutien scolaire & aide aux devoirs, cours pour adultes. Les formules : cours à la carte, stages de remise à niveau & perfectionnement pendant les vacances (dont juillet/août). 1^{er} entretien gratuit ! 50% de crédit ou réduction d'impôt.



**Contact : Déborah Van Quickenborne
12 ch. de Larrieu, 33770 Salles / 06 81 25 40 19
laprofdefrancaisadom@gmail.com
www.laprof-defrancais-adom.fr**

Le Maracaña news

Le Maracaña news a changé de propriétaire et réouvre ses portes le 3 mars 2015.

Un large choix de sandwiches, paninis, salades etc..., idéal pour une pause déjeuner à prix réduit sur place ou à emporter.

Contact : 2 place Saint-Pierre, 33770 Salles, 06 04 65 40 37



Bessonnet - Gravure sur pierre : l'artisanat d'art avant tout

Jérémy Bessonnet, artisan d'art graveur sur pierre, intervient en région Aquitaine. Funéraire, ornemental, signalétique professionnelle. Idées cadeaux personnalisés.

**Contact : J. Bessonnet. 12 ch. de Larrieu, 33770 Salles
06 59 14 67 00 / b.graveursurpierre.33@gmail.com
www.bessonnet-gravure-sur-pierre.com**



Ets Foucaud

Le tabac presse (librairie- carterie-papeterie) a été transféré dans les locaux de la quincaillerie en face du cinéma au 6 place de la mairie.

**Du lundi au samedi : 7h 12h30 - 14h30 19h.
Le dimanche 7h 12h30**



1 instruction pour 5 !

Salles a décidé de mutualiser le service d'instruction des autorisations de construire avec les 4 autres villes du territoire de la Communauté De Communes du Val de L'Eyre. En période de restrictions budgétaires, c'est faire le choix de la rationalité et de l'efficacité.

Avec la loi Alur (2014), les communes ont jusqu'au 1^{er} juillet pour endosser l'instruction des actes d'urbanisme (permis de construire, autorisations de lotir, etc), assurée jusqu'ici gracieusement par les services de l'Etat, via la DDTM*. À Salles, le dispositif sera opérationnel dès le 15 mai : date à laquelle le service commun piloté par la CDC entrera en fonction.

Sécurité juridique renforcée

Les communes ont rapidement compris que la création d'un service commun, pour lequel chaque municipalité participerait à hauteur de son importance démographique, était la solution la plus pertinente. «Au-delà des économies d'échelle et de personnel, cette option est aussi la plus sûre sur le plan juridique» précise Evelyne Duriff, Directrice Générale des Services de la CDC. «Chaque ville n'aurait pas forcément eu l'opportunité de recruter l'équivalent d'un chef de service pour sécuriser cette instruction qui occupe une place stratégique dans la gestion municipale.»

Une application homogène

Ce service commun est aussi l'assurance que les règles seront appliquées de façon harmonisée sur l'ensemble du territoire. Et dans chaque ville, le service «urbanisme», qui continue à informer le public et enregistrer les demandes, pourra bénéficier d'un pôle ressources. «Les textes d'urbanisme évoluent sans cesse et nécessitent une formation permanente. Les services municipaux pourront s'adosser à l'intercommunalité de façon plus rapprochée qu'avec la DDTM» poursuit la directrice.

Des moyens et des hommes

Le chef de service et les 2 instructeurs ont d'ailleurs été recrutés par la CDC. Formés, expérimentés et habitués à travailler ensemble, ils vont assurer la



■ Espace 21 coworking : espace de travail partagé.

continuité du service. 120 m² ont été aménagés dans les locaux de la CDC au niveau de l'espace Sylva 21, des logiciels métier ont été acquis et couplés aux plans numérisés du SIG** du Val de Leyre : autant de moyens dont les communes auraient eu du mal à se doter individuellement. Avec cette réforme, Salles applique un principe phare de l'intercommunalité : faire mieux ensemble !

400

C'est le nombre moyen d'actes instruits chaque année pour la ville de Salles.

* Direction départementale des territoires et de la mer.
** Système d'Information Géographique.

Jean-Dany Garnung Vice-Président de la CDC et conseiller municipal de Salles

«Avec cette option, Salles fait aussi le choix de la proximité : le service d'instruction se rapproche de la population.»

ADRESSE

1, rue Nicolas Bremonnier –
sortie 21 de l'A63
Zone Sylva 21 - 33830 Belin-
Béliet, tél. 05 56 888 588
Espace21@valdeleyre.fr –
www.espace-21.com

30 ans, ça se fête !

La tradition des fêtes patronales se perpétue à Salles depuis des décennies. Elle a évolué dans sa forme, mais reste ce lien culturel qui fait vibrer la ville et ses quartiers. Cette année, le comité des fêtes souffle ses trente bougies, avec, en coulisses, autant de bénévoles qui oeuvrent tout au long de l'année pour animer la commune.



30 ans d'événements festifs font déjà une histoire riche de souvenirs. Dans un premier temps, c'est la «Société de jeunesse» qui s'est chargée d'assurer l'animation de la commune jusqu'en 1973. On lui doit la création d'une chorale, de l'harmonie, toujours en activité, et d'une troupe qui présentait des pièces de théâtre

et des opérettes. Après sa dissolution et une période de flottement, le nouveau comité des fêtes est entré en activité en 1985.

Rayonnement du village

«Sa vocation est l'organisation et l'animation des festivités de la commune» explique Serge Patinet, le président actuel. «Le comité des fêtes participe à la promotion et au rayonnement

du village. Nous veillons également à l'entretien des bonnes relations avec les commerçants». Des lotos, des thés dansants cinq fois par an, mais aussi le réveillon de fin d'année, font partie des activités proposées depuis l'origine. La location de matériel (frigos, tentes, planchas) à prix modique est également un service rendu aux autres associations et aux particuliers de la commune.

700 personnes par soirée

Mais le point d'orgue, c'est évidemment les fêtes de la Saint Pierre. Avec un investissement de 30 à 35 000 euros, ce rendez-vous est, de loin, le plus important (et le plus attendu) de l'année.

Organisées sur la place du Marché le dernier week-end de juin, les fêtes honorent le patron de la commune. C'est une très ancienne tradition qui rassemble chaque année entre 500 et 700 personnes pour une grande soirée musicale, et l'élection très courue de Miss St Pierre. Le comité des fêtes travaille toute l'année pour organiser ce grand rendez-vous, et en particulier assurer la confection et le service des repas. «C'est une semaine de préparation physique sur le terrain, sans compter en amont les achats, les recherches, etc», pointe Serge Patinet. Un engagement récompensé par une bonne fréquentation.

Programme de la Saint Pierre

Cette année, une animation spéciale sera assurée par les artistes de l'Ange Bleu. Leur troupe «Fantasmagic» présentera le spectacle «Fiesta Tropical». Pour rester dans cet esprit cabaret, le repas sera donc exceptionnellement servi à table et l'élection des Miss aura lieu durant les entractes.

Où ? Place du Marché

Quand ? Samedi 27 juin à 21h30 pour le repas et de minuit à 2h du matin pour la soirée dansante.

Tarifs

Repas-spectacle : 15 €,
Entrée avec 1 boisson
(jusqu'à minuit) : 5 €

Pensez à réserver,
nombre de places limitées,
07 62 64 85 13 ou par mail
comitedesfetessallois@orange.fr

Handicap



Association Française du Syndrome Gilles de la Tourette = AFSGT

L'AFSGT est née en 1997 à l'initiative de quelques familles de malades décidées à rompre l'isolement dans lequel elles se trouvaient. Elle regroupe actuellement plus de 350 membres, malades ou familles touchées par la maladie. Les buts de l'association :

- Aider les malades et leurs familles à vivre avec la maladie en informant la société et aider à améliorer leur quotidien.
- Susciter la recherche aux niveaux national et international et suivre son évolution ainsi que les travaux des équipes médicales et scientifiques. Ceci n'est possible qu'en attribuant des bourses d'étude.

«Car le «Gilles de La Tourette» fait rire et fait peur ! Par des gros mots et des cris incontrôlés, il déclenche moqueries et rejet. Mais en informant au maximum, un «Gilles de La Tourette» peut assumer sa maladie et vivre comme tout le monde !», déclare Karine Sumyk, conseillère municipale déléguée à l'Handicap.



L'Eyre Des Anges

Jade, Lucie et Pacôme sont des enfants porteurs du syndrome d'Angelman, une maladie génétique rare. Ce sont leurs parents qui ont fondé l'association.

Retard psychomoteur, déficience intellectuelle, l'Eyre des Anges a pour vocation de sensibiliser le grand public aux réalités du handicap lié à ce syndrome et aider financièrement les familles à améliorer le quotidien et le développement de leurs petits anges.

Cette association est membre du collectif Handi Bassin qui œuvre pour unir les forces des associations et professionnels pour le bien-être des personnes en situation de handicap sur le Bassin d'Arcachon.



Grandir avec ABA (Analyse Appliquée du Comportement)

L'échec de la prise en charge de leurs enfants en milieu ordinaire et la pénurie de place en établissements spécialisés ont amené les familles à proposer d'autres solutions d'apprentissage à leurs enfants : la méthode ABA. Désireuse de leur permettre d'avancer, d'apprendre et de grandir, cette association a été créée pour proposer aux enfants de progresser grâce à une méthode comportementale. L'ABA comporte un programme de techniques de modification du comportement et de développement de compétences.

Le Sporting club de Salles en demi-finale nationale !



Depuis cette année, le Sporting Club de Salles a récupéré les gymnastes et entraîneurs de l'Elan Gymnique Sallois qui a arrêté. Le club compte aujourd'hui 120 licenciés UFOLEP et a engagé 12 équipes en compétition cette année !

Voici les résultats de la compétition au niveau national : BLANQUEFORT : 14 et 15 mars 2015

- Niveau 4 «toutes catégories» a terminé 9^{ème} sur 10 équipes.
- Niveau 5 «11-15ans» a terminé 2^{ème} sur 9 équipes → **équipe qualifiée pour les demi-finales nationales (AURILLAC).**
- Niveau 7 «toutes catégories» a terminé 3^{ème} sur 12 équipes → **équipe qualifiée pour les demi-finales nationales (AURILLAC).**



Du nouveau pour le comité de jumelage

Le comité de Jumelage de la ville de Salles, dont le bureau vient d'être renouvelé, organise une réunion de ses adhérents le samedi 30 mai, à 10h, salle «Picoutin».

Si vous êtes désireux d'intégrer cette association, venez nombreux, vous serez les bienvenus.

Nous comptons sur vous.

Gym volontaire de Salles



L'association de gymnastique volontaire vient d'obtenir le label «Qualité Club» décerné par la fédération française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire. Ce label récompense les clubs qui répondent à des critères d'excellence pour leur fonctionnement associatif et pour le respect des règles administratives et juridiques et des initiatives prises en faveur de la participation citoyenne. Une distinction obtenue à juste titre par une association méritante.



Groupe majoritaire

À nouveau aux commandes de la commune depuis le début du mois de février, nous avons à cœur de nous remettre d'arrache-pied au travail. Notre premier acte fondateur a bien entendu été le vote du budget pour 2015 que nous avons dû, compte tenu du revote, préparer dans l'urgence. Voté à l'équilibre, il met en exergue un investissement atone du fait des lourdes charges que nous ont laissées nos prédécesseurs. Ce qui ne nous permet pas pour le moment de lancer les investissements structurant pour notre commune.

Et dans ce domaine, nous pouvons vous assurer que notre volonté est sans faille. Outre le coût de la réforme des rythmes scolaires (236 000 €) et la baisse drastique des dotations de l'Etat (moins 100 215 € pour la DGF) qui génèrent mécaniquement une hausse sensible de nos dépenses de fonctionnement, il va bien falloir entreprendre coûte que coûte un train d'économies. En effet, il existe certaines marges de manœuvre tant en matière d'achats publics que sur un plan organisationnel. On peut dire sans retenue qu'il régnait en l'espèce un lais-

ser-aller anarchique et inquiétant. Aucune politique d'achats n'avait cours, aucune connaissance ni tenue de l'état des stocks de fournitures ou outillages, gabegies à tous les étages, dérives dans les prises de responsabilité... Bref, une remise à plat s'impose inéluctablement et c'est d'abord et avant toute chose dans cette direction que nous portons l'essentiel de nos efforts. Dans cette optique, nous avons décidé de responsabiliser tous les services et les agents de la municipalité car chacun doit avoir conscience que tout euro dépensé reste de l'argent public et qu'à ce titre aucun gaspillage ne sera permis.

La rationalisation des dépenses est mise en œuvre dans toutes les communes. Cette nouvelle approche s'impose à nous comme à tous les échelons de l'Etat et ne doit en aucun cas être considérée comme une punition ou un acte politique mais tout simplement comme un acte citoyen. Il faut chasser la mauvaise dépense pour se redonner l'oxygène suffisant afin d'assurer la vitalité de notre village. Nous comptons sur la compréhension de tous. Les efforts de chacun pour réussir cette lourde tâche salutaire est indispensable pour le bien-être de tous les Sallois.

Groupe d'opposition

Nous souhaitons remercier les très nombreux électeurs qui nous ont fait confiance lors des dernières élections municipales en votant pour la liste «pour Salles de toutes nos forces». Nous sommes désormais présents dans la vie municipale et intercommunale avec 7 élus :

- Nadège DOSBA
- Bruno BUREAU
- Géraldine MALLETT
- Dominique BAUDE
- Fabienne PASQUALE
- Olivier COURREGES
- Sandrine BONNET WERMEISTER

Nous remercions aussi tous les élus qui ont œuvré pour Salles au cours de ces 13 dernières

années et plus particulièrement le premier d'entre eux Vincent NUCHY.

Dans la minorité, nous travaillerons pour que notre village garde son dynamisme et son attractivité, avec à cœur l'intérêt général et avec une approche constructive pour peu que les règles soient respectées et notre parole entendue.

Nous serons particulièrement attentifs à la gestion des finances municipales que nous avons laissées saines, à la vie associative qui est le cœur de notre vivre ensemble, à la pérennisation des actions en faveur des plus défavorisés et au développement des activités proposées aux enfants et aux jeunes.

Vous pouvez nous joindre par mail : groupe.minorite.salles@gmail.com

AGENDA

MAI 2015

Du vendredi 08 au lundi 11

Salle des fêtes du bourg, place du champ de foire
EXPOSITION D'ARTS VISUELS organisé par l'association MATUVU.

Dimanche 10

Place du champ de foire
Foire de Mai organisée par la Municipalité.

Jeudi 14

Départ à 14 h 00, route du Martinet
GRAND PRIX CYCLISTE «Michel Cornille» organisé par le Cyclo Club du Val de l'Eyre.

Samedi 30

Salle des fêtes du bourg, place du champ de foire
CONCERT DE LA CHORALE CANTALEYRE organisé par l'association Cantaleyre.

Dimanche 31

Place du Champ de Foire
VIDE GRENIER de 8 h 00 à 18 h 00 organisé par le Sporting Club.
Contact : 06 15 78 55 44.

JUIN 2015

Vendredi 05

Salle des fêtes du bourg, place du champ de foire
CONCERT DE L'HARMONIE organisé par l'Harmonie de Salles.

Dimanche 07

Salle des fêtes du bourg, place du champ de foire
BOURSE MULTICOLLECTIONS organisée par le Club Philatélique Sallois.

Ancien grand gymnase, rue Va au Champ
MANIFESTATION DE ROLLER organisée par Rolleyre Club.

Samedi 13

Salle des fêtes du bourg, place du champ de foire
GALA DE DANSES ORIENTALES organisé par l'association Rêves d'Orient.

Ancien grand gymnase, rue Va au Champ
GALA DE FIN D'ANNEE à 17 h 00 organisé par la Gymnastique Volontaire.

Salle des fêtes de Lavignolle
REPRESENTATION THEATRALE à 19 h 00 organisée par Traces Théâtre Enjeux. Une soirée, 2 moments / Les jeunes pousses de Traces Théâtre Enjeux font leur théâtre ! + Chut c'est une surprise...

Stade de foot «Jean-Pierre Rodriguez»
COURSE PEDESTRE «TRAIL LA LEYRE» organisée par l'association des parents d'élèves du Caplanne.

Samedi 13 et Dimanche 14

Stade de rugby Raymond Brun, Chemin de Lanquette
TOURNOI DE RUGBY et FETE DU RUGBY organisés par l'Ecole de Rugby et l'Union Sportive de Salles.

Vendredi 19

Places Saint Pierre et de la Mairie
FETE DE LA MUSIQUE organisée par la Municipalité.

Samedi 20

Ancien grand gymnase
GALA DE GYMNASTIQUE à 18 h 30 organisé par l'association Sporting Club.

Salle des fêtes du bourg, place du champ de foire
GALA DE DANSES MODERN JAZZ organisé par l'association Studio Danse.

Du vendredi 26 au dimanche 28

Place du Champ de Foire
FETES PATRONALES DE LA SAINT PIERRE organisées par la Municipalité.

JUILLET 2015

Samedi 11

Cours du Château de Salles
Festival de musique classique Bassin - Val de l'Eyre des Escapades musicales organisé par la Municipalité.

Lundi 13

Caserne des pompiers et stade de foot
BAL DE POMPIERS derrière le Centre de secours FEU D'ARTIFICE au stade de foot.

Mardi 21

Place du Champ de Foire
Marché des producteurs de pays organisé par la Municipalité et la Chambre d'Agriculture de Gironde.
Animation musicale par le groupe de «Muzikhats» : blues, pop rock.

AOÛT 2015

Vendredi 07

Place du Champ de Foire
Marché Nocturne artisanal organisé par la Municipalité et l'Office de Tourisme.

Samedi 29

Départ route de Minoy (à côté du carrefour)
Raid du Champion.

SEPTEMBRE 2015

Samedi 12

Forum des Associations organisé par la municipalité.



Imperatif

-15%
jusqu'au 1er juillet
lors de votre première
visite (homme ou
femme hors - 20 ans)

Coiffure Mixte
9, place de la mairie
33770 Salles
05.56.88.43.22
www.imperatif.net



Laissez-vous tenter...

www.laboucheriedupin.com



LA PIZZ
Dealer de saveurs since 1992

Sandwicherie
Rôtisserie
Tél 05 56 88 46 03
www.lapizz.fr

HABILLEUR - CHAUSSEUR - HOMME

Vêtements Gaston

5 rue de la Haute Lande - 33770 Salles
Tél./Fax 05 56 88 41 04



Arthurimmo
.com LE RESEAU NATIONAL
IMMOBILIER 100% EXPERT

SALLES

05.56.94.35.45
salles@arthurimmo.com

Honoraires réduits et dégressifs
de 5% à 2% TTC
à la charge de l'acquéreur
Forfait 5 000 € ttc jusqu'à 100 000 €

**Faites confiance à un
EXPERT IMMOBILIER**




www.salles-arthurimmo.com